

GRAVELINES

MAG

MARS 2023

237+

LES BALISES :

L'ACCÈS À LA LECTURE POUR TOUS !

PLUS DE 500 000 DOCUMENTS

VOUS ATTENDENT À LA MÉDIATHÈQUE !



A découvrir dans ce mag :

> ENTREPRENDRE :
Perspectives 2023
pour le CNPE

> INTERCO :
Des compteurs
d'eau connectés

> MUNICIPAL :
Office du Commerce et de
l'Artisanat : ses missions

+ Temps FORTS

Pendant les vacances, les petits (jusque 6 ans) et leurs parents ont pu participer à l'événement **des Trésors pour les petits**. Lectures, comptines, arts plastiques, atelier d'éveil culturel... étaient au programme dans l'ensemble des structures culturelles de la ville (comme ici à la Médiathèque).



Le vendredi 27 janvier dernier, Bertrand Ringot et Bertrand Sename, Directeur de l'agence **Pôle Emploi** de Gravelines, ont posé la **première pierre des futurs locaux de l'agence**. Elle sera située zone des cartonneries.



La filière endométriose du Centre Hospitalier de Calais a tenu **une conférence, le mercredi 8 février dernier sur la maladie et sa prise en charge**.



Le **premier goûter dansant de l'année à destination des aînés** a rencontré un franc succès ! Danses, amusements et galettes des rois étaient au programme de la Scène Vauban, le 26 janvier dernier.



Le groupe **Blood of the Green** a fait danser la Scène Vauban lors d'une **soirée Irlandaise**, le vendredi 10 février. De quoi se préparer à fêter la Saint Patrick le 17 mars prochain.

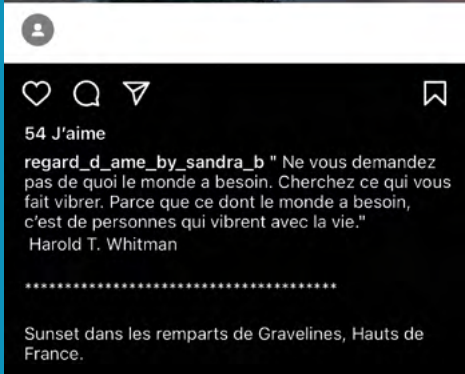
Le **vernissage des nouvelles expositions du Musée** a eu lieu le samedi 11 février dernier. Vous pouvez découvrir les expositions de Nicolas Eekman et Mille et une grues jusqu'au 12 novembre et Hyun Jeung jusqu'au 27 août.



Vendredi 27 janvier, les jeunes **retraités de la Ville de Gravelines** en 2022 ont été reçus en mairie afin d'être mis à l'honneur. L'occasion pour Bertrand Ringot et son Conseil Municipal de mettre en valeur leur engagement pour le service public.

Réseaux

Vous parlez aussi de Gravelines sur les réseaux !



Sommaire

■ ENTREPRENDRE / 6-7

> A la centrale nucléaire 2023 sera une année chargée en travaux et maintenance

■ INTERCOMMUNALITÉ / 8-9

> Du changement du côté de l'Eau du Dunkerquois pour 2023

■ ENTREPRENDRE / 10

> La Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous informe !

■ / 11

> Le « oui pub » c'est quoi ?
> La confrérie des bières des 2 forts vient d'être créée

■ CARNAVAL / 12

> La saison bat son plein

■ MUNICIPAL / 13

> Tout savoir sur l'Office du Commerce et de l'Artisanat

■ CULTURE / 14

> Les Balises : vous connaissez ?

■ / 15

> Tout savoir sur le compostage
> Rappel sur le stationnement en centre-ville

■ ASSOCIATION / 16

> Anim'action : les jeunes au cœur des projets

■ TRIBUNES / 17

■ ASSOCIATION / 18

> L'APPMA prend soin de nos vieux gréements

■ ENVIRONNEMENT / 19

> Inondations : une gestion au rythme des aléas climatiques

■ SANTÉ / 20

> Je suis un patient responsable !
> En mars, pensez bleu !

■ / 21

> Forum 100% récup : 2^{ème} édition !
> Gravelines Natation affiliée à la Fédération Handisport

■ SPORTS / 22-23

■ TRAVAUX / 24-25

■ ÉTAT CIVIL / LES INFOS PRATIQUES / AU MENU DES RESTAURANTS SCOLAIRES/ 26-27

Gravelines Magazine

Mensuel d'Information gratuit,
édité par la Mairie de Gravelines

Place Albert Denvers
59820 Gravelines
Tél. : 03 28 23 59 00
www.ville-gravelines.fr
servicecommunication@ville-gravelines.fr

Directeur de la publication :
Bertrand Ringot

Responsable de la rédaction :
Claudine Barbier

Rédaction, Réalisation :
Direction de la Communication,
Pascaline Duban Mahieux

Photographies :
Direction de la Communication
Olivier Soury
Karine Descamps
Guillaume Agez

Distribution :
Entr'Aide
Dépôt légal : 2^e trimestre 2001
ISSN : 1632-4285

Imprimerie PACAUD
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84

Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.



Edito

« **DONNONS-NOUS RDV**
LE 25 MARS POUR
LA BANDE DES PÊCHEURS ! »



Chères Gravelinoises, chers Gravelinois,

Le mois de mars marque l'arrivée du printemps, mais aussi la poursuite de la saison carnavalesque dans notre commune. **Rendez-vous notamment le samedi 25 mars pour notre Bande des Pêcheurs et le traditionnel jet de harengs !**

Vous pourrez également découvrir dans ce numéro de Gravelines Mag, **les perspectives** pour la nouvelle année du **Centre Nucléaire de Production d'Électricité**. Notre lien est fort avec EDF et nous travaillons, main dans la main, en confiance depuis plus de 40 ans maintenant.

De son côté, **l'Office du Commerce et de l'Artisanat** vient de déménager au 2 rue Léon Blum. Un article lui est dédié, rappelant son **rôle essentiel dans le tissu commercial et économique** de la ville. L'Office du Tourisme d'Agglomération antenne de Gravelines, reprendra ses quartiers comme par le passé au 11 rue de la République.

Côté culture, après le vernissage des nouvelles expositions du Musée en février, un article est consacré à **la Médiathèque et au réseau des Balises**. Grâce à une carte unique et gratuite, vous avez accès à tous les documents (livres, journaux, numérique...) présents dans les bibliothèques de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Enfin, je vous invite à découvrir la double page consacrée à **l'eau du dunkerquois**, que j'ai la chance de présider, avec **la mise en place des compteurs connectés et du dispositif de l'eau adoucie pour tous début 2024**. Une belle évolution et un outil pratique pour le suivi et la gestion de votre budget.

Très bon mois de mars,



Bertrand RINGOT,
Maire de Gravelines, les Adjoints et
Conseillers délégués reçoivent
sur rendez-vous.

Contact :
Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

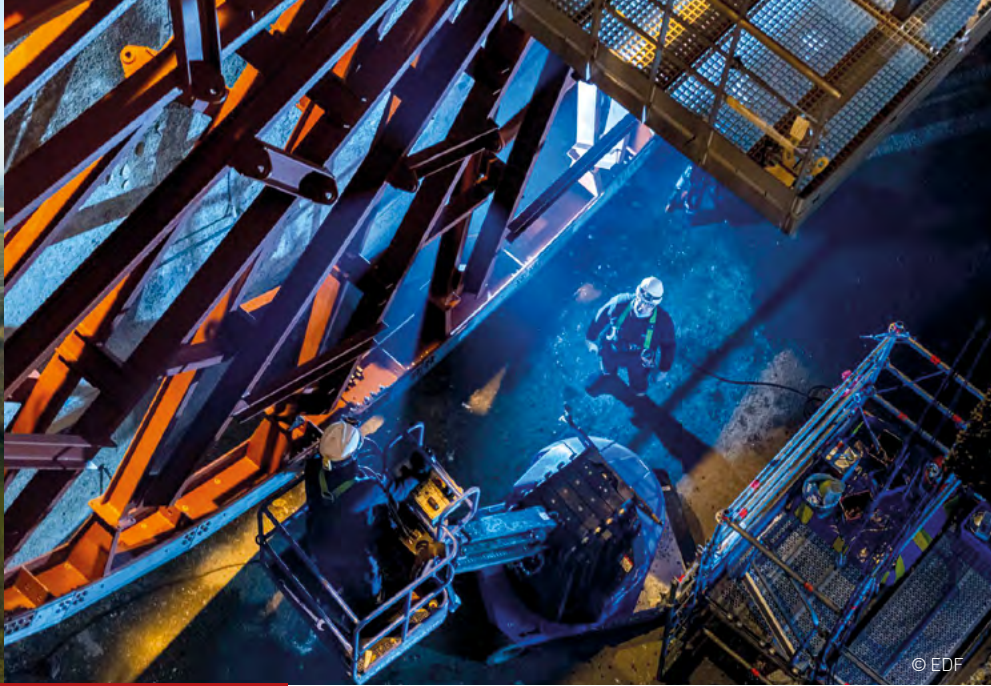
Bertrand Ringot

Bertrand Ringot
Maire de Gravelines
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
2^e Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque
1^{er} Vice-Président des Maires du Nord

A la centrale nucléaire

2023 SERA UNE ANNÉE CHARGÉE EN TRAVAUX ET MAINTENANCE

2022 avait été chargée pour la centrale nucléaire. 2023 ne le sera pas moins. Avec 5 arrêts pour maintenance, dont une visite décennale sur le réacteur n°2, et de nouveaux travaux « post-Fukushima » pour améliorer toujours plus la sûreté, les 7,6 millions d'heures travaillées réalisées en 2022 pourraient bien être dépassées.



Emmanuel Villard, Directeur de la centrale nucléaire de Gravelines



Depuis 2014, la centrale nucléaire est entrée dans une phase de programme industriel inédite depuis sa construction appelé « Grand Carénage » qui doit se poursuivre jusqu'en 2028. Un budget de 4 milliards d'euros lui est consacré. Lors de la conférence de rentrée, le 27 janvier dernier, Emmanuel Villard, Directeur de la centrale

nucléaire, en a rappelé les objectifs : « **Produire de l'électricité bas carbone** toujours plus sûre en se rapprochant du niveau de sûreté des réacteurs nouvelle génération, **prolonger la durée de vie des réacteurs** de dix années supplémentaires et **tenir compte du retour d'expérience de la centrale nucléaire de Fukushima au Japon** qui a connu un accident majeur en 2011 ».

Ce vaste programme de maintenance comprend, notamment, les 4^{ème} visites décennales des six réacteurs. Cela signifie l'intervention d'un millier de personnes pendant la phase d'arrêt de production pour chacune d'entre elles et 25 000 activités de maintenance par réacteur, soit 5 fois plus que pour une troisième visite décennale. Les visites décennales des réacteurs 1 et 3 sont achevées. En 2023, EDF va entamer celle du réacteur 2. « Celles-ci occasionnent une forte montée en charge de travail : 7,6 millions d'heures en 2022. Cela représente 300 000 heures de plus qu'en 2021 qui avait déjà été une année record », constate Emmanuel Villard.

Au-delà des visites décennales, le « Grand Carénage » intègre également des aménagements « post-Fukushima ». Après le mur d'enceinte destinés à protéger la centrale d'une extrême montée des eaux achevé en 2022 et l'installation de « Diesels d'Ultime Secours » (qui garantissent le fonctionnement des systèmes de refroidissement de l'installation même en cas de situation critique), ce sont des « Appoints d'eau ultime » qui vont être installés en 2023. Ils sont composés d'un réservoir d'eau de 5 000 m³ et 4 puits de 20 mètres de profondeur afin que la centrale nucléaire puisse toujours être approvisionnée en eau, même en cas d'accident majeur ou de conditions climatiques extrêmes. Par ailleurs, les travaux de construction du nouveau centre de crise local de 1 000 m² vont commencer.



© EDF

LE SAVIEZ-VOUS ?

28,2 TWH D'ÉLECTRICITÉ PRODUITE EN 2022

La centrale nucléaire de Gravelines a produit 28,2 TWh d'électricité, soit 60 % de la consommation des Hauts-de-France en 2022. Avec ses 6 unités de production de 900 MW chacune, mises en service entre 1980 et 1985, elle est aujourd'hui encore la plus importante d'Europe de l'Ouest. En 2022, elle employait 1 849 salariés, auxquels s'ajoutent 1 800 salariés prestataires et a reversé 37,2 millions d'euros d'impôts et taxes au territoire. La centrale nucléaire a acheté 112 millions d'euros de produits et services à des entreprises des Hauts-de-France.

UNE FORMATION « SOUDURE » ET DES BOURSES D'ÉTUDES

EDF a lancé, en novembre 2022, une nouvelle formation Titre Pro Soudure en alternance au lycée de l'Europe à Dunkerque, en lien avec Pôle Emploi et cinq de ses partenaires industriels, afin de pallier les difficultés récurrentes de recrutement. Le groupe a également mis en place un dispositif de bourses d'étude pour des élèves en formation initiale bac pro, bac+2 et CAP pour améliorer l'attractivité des jeunes vers les métiers en tension (électricien, industriel, chaudronnier, tuyauteur, mécanicien machines tournantes, soudeur) sur tout le territoire en valorisant les profils d'excellence. Une cinquantaine de bourses d'un montant unitaire de 600 euros par mois va être accordée. En fonction de la demande et des profils, d'autres pourraient suivre.

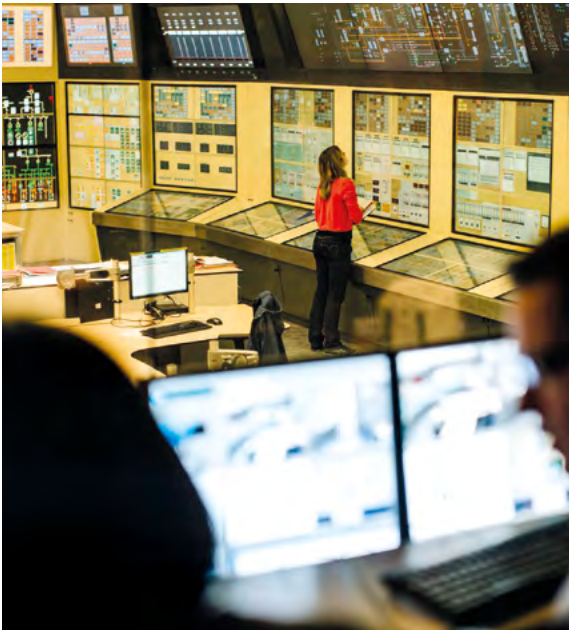
> LA TÊTE TOURNÉE VERS LES FUTURS EPR

En ce début 2023, la centrale nucléaire a déjà le regard tourné vers la construction de deux réacteurs EPR. EDF a établi un premier calendrier qui reste sous condition des futures décisions gouvernementales de l'issue du débat public national en cours et d'une concertation publique pour le projet de Gravelines envisagée en 2024. Le permis de construire devrait être délivré en 2026. Les travaux de terrassement pourraient commencer en 2028 pour une mise en production dix années plus tard, soit 2038. « C'est un gigantesque chantier qui se prépare puisqu'il va occuper environ 3 000 personnes à temps plein pendant 7 ans avec un pic à 7 500 personnes au plus fort de l'activité », a rappelé Emmanuel Villard. « Dès à présent, entre 2022 et 2025, nos entreprises partenaires auront besoin de recruter pas moins de 1 600 salariés, notamment dans les métiers de la logistique, de la tuyauterie et de l'électricité ».

A noter : la Municipalité a pris position depuis le 3 août 2004 pour l'accueil de ces 2 EPR à Gravelines.

+ D'INFOS

CNPE de Gravelines : www.edf.fr/gravelines



Du changement du côté de **L'EAU DU DUNKERQUOIS POUR 2023**

Il y a deux ans, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois avait fait le choix d'équiper les foyers fragiles de compteurs communicants. Afin que chacun puisse bénéficier des avantages de l'eau connectée, le Syndicat généralise le déploiement des compteurs communicants auprès de l'ensemble des foyers.

Dès le début de l'année 2022, le déploiement des compteurs connectés a été initié dans les 70 000 foyers du territoire.

Cette mesure permettra à chacun de suivre sa consommation en temps réel et d'être alerté rapidement en cas de surconsommation ou de suspicion de fuites. Par ce dispositif, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois souhaite encourager les comportements écoresponsables et ainsi permettre aux habitants de maîtriser leur consommation et réaliser des économies sur leur facture d'eau et ainsi contribuer à la préservation de la ressource en eau sur le territoire.



> Tout savoir sur l'installation DES COMPTEURS CONNECTÉS

- 1/ Vous serez individuellement avertis par courrier de la date d'équipement de votre compteur. Si celui-ci est accessible, votre présence n'est pas indispensable. Dans le cas contraire, un rendez-vous sera fixé afin que vous puissiez donner l'accès à votre installation.
- 2/ Une fois équipé, votre compteur transmet désormais votre consommation d'eau en temps réel. Ces données sont récupérées sur un serveur informatique sécurisé.
- 3/ Rendez-vous sur www.leaududunkerquois.fr pour profiter pleinement et gratuitement des nouveaux services.
- 4/ Il suffit de créer un compte en ligne pour accéder à vos factures, votre suivi, etc. Vous pouvez être directement alerté en cas « d'alerte fuite » ou « alerte surconsommation ». Attention, une fois le compteur équipé, il faut compter 2 semaines pour que les services soient actifs en ligne.



Le déploiement de la télérelève et le traitement du calcaire (prévu pour la fin d'année 2023) permettront en effet d'apporter un confort supplémentaire aux habitants du territoire, de faire évoluer leur comportement en matière de consommation, de les aider à maîtriser leur budget mais également de leur redonner confiance dans l'eau du robinet et encourager sa consommation en tant qu'eau de boisson.

Un sondage a été effectué fin 2022 dans les foyers déjà équipés du compteur connecté. 87% d'entre eux ont répondu être satisfaits de cette nouvelle installation et de son utilisation.



Les + :

- + **DE SÉCURITÉ** : vous êtes alertés par e-mail, SMS ou courrier en cas de fuite ou dépassement de votre consommation habituelle,
- + **DE TRANSPARENCE** : vous payez ce que vous consommez. Vous êtes facturé en fonction de vos consommations réelles et non estimées.
- + **DE TRANQUILLITÉ** : vous n'avez plus besoin d'être présent lors du passage du releveur.
- + **D'ÉCONOMIES** : vous pouvez suivre au jour le jour votre consommation sur votre compte en ligne et adapter ou réagir rapidement en cas de changements.
- + **DE LIBERTÉ** : vous partez en vacances ou vous êtes absent pendant plusieurs semaines ? Vous pouvez garder un œil sur votre consommation d'eau depuis votre smartphone ou votre ordinateur et réagir rapidement en cas de consommation anormale.



La Parole À :

BERTRAND RINGOT, Maire de Gravelines et Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois

"La mise en place de ces compteurs connectés est **une belle avancée pour la gestion de l'eau** et une **source d'économies pour les habitants**. En ma qualité de Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, je ne peux que **vous encourager à découvrir toutes les fonctionnalités** de ce nouveau compteur qui va devenir, sous peu, **votre meilleur outil** pour la gestion des consommations de votre foyer. Prochainement, une application numérique sera mise en place, regroupant les différentes fonctions."

Vous pourrez alors choisir de recevoir des **alertes en cas de surconsommation ou de fuite** :

- > **Alerte surconsommation** : avec cette alerte, vous définissez le seuil de consommation qui paraît être raisonnable et vous êtes alertés s'il est dépassé. Un outil précieux pour suivre votre budget.
- > **Alerte fuite** : votre compteur d'eau connecté détecte s'il y a un écoulement permanent, même minime, dans votre habitation. Si celui-ci dure plus de 5 jours, vous êtes immédiatement averti car une fuite peut en être à l'origine.



+ **D'INFOS**
Eau du Dunkerquois
www.leaududunkerquois.fr
f l'eau du dunkerquois

Le saviez-VOUS ?

Un robinet qui fuit goutte à goutte, c'est 150€ de facture inutile par an. Une chasse d'eau qui fuit, c'est jusqu'à 600€ par an supplémentaire.



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat

VOUS INFORME !

Face à la hausse du prix de l'énergie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts de France propose différentes aides aux commerçants, artisans et entreprises.

Voici les aides disponibles pour vos factures 2023 :

BOUCLIER TARIFAIRE

- > **Pour qui ?** Pour une TPE de moins de 10 salariés, d'un chiffre d'affaires de moins de 2M€ et un compteur électrique de moins de 36 kVa.
- > **L'aide :** Plafonnement de la hausse des prix d'électricité à 15% à partir du 1^{er} février 2023 et jusqu'au 31 décembre 2023. Pour en bénéficier, il suffit de vous rapprocher de votre fournisseur d'énergie et lui transmettre une attestation sur l'honneur d'éligibilité.

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ LIMITÉ À 280€/MWh

- > **Pour qui ?** Les TPE qui ont renouvelé leur contrat de fourniture d'électricité au second semestre 2022 et qui ne bénéficient pas du tarif réglementé, le tarif limité sera applicable dès la facture de janvier 2023.
 - > **L'aide :** Pour en bénéficier, vous devez vous rapprocher de votre fournisseur d'énergie et lui transmettre une attestation sur l'honneur d'éligibilité.
- A noter : Total Énergies va proposer aux PME qui ont signé des contrats entre juillet et décembre, de pouvoir renégocier avec un prix de l'ordre de 280€ du mégawatt heure, permettant ainsi un alignement sur le tarif garanti aux TPE.



+ D'INFOS

Chambre de Métiers et de l'Artisanat :
09 72 72 72 07 (prix d'un appel local)
www.cma-hautsdefrance.fr
Élue référente : Laurie Verstraet

AMORTISSEUR ÉLECTRICITÉ

- > **Pour qui ?** Une TPE ou PME de moins de 250 salariés, non éligible au bouclier tarifaire et un compteur électrique supérieur à 36kVA.
- > **L'aide :** l'amortisseur électricité permet de protéger les entreprises ayant signé les contrats élevés, en payant un prix supérieur à 180€/MWh. L'État prendra en charge, sur la moitié de la facture, la différence entre le tarif moyen annuel et un prix plancher de 180€/MWh. Ce montant sera déduit et affiché directement sur la facture. Pour en bénéficier, vous devez compléter et transmettre à votre fournisseur d'énergie une attestation d'éligibilité au dispositif.

ÉTALEMENT DES FACTURES

- > **Pour qui ?** Toutes les PME et TPE ayant des difficultés de trésorerie.
- > **L'aide :** les fournisseurs d'énergie peuvent proposer un étalement des factures des premiers mois de l'année (jusque l'été 2023). Pour en bénéficier, vous devez vous rapprocher de votre fournisseur d'énergie.

REPORT DU PAIEMENT DES IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES

- > **Pour qui ?** Toutes les TPE et PME.
- > **L'aide :** Cette mesure ponctuelle est envisageable à la demande des entreprises. Ces reports ne s'appliquent pas à la TVA, taxes annexes et au reversement de prélèvement à la source. La demande doit être effectuée à codefi.ccsf59@ggfi.finances.gouv.fr

Le « oui pub » C'EST QUOI ?

Depuis le 2 février, la distribution « toutes boîtes aux lettres » d'imprimés publicitaires ne mentionnant pas un nom et une adresse de destinataire est interdite dans l'agglomération.

Seuls les habitants ayant donné leur autorisation continueront de les recevoir. Ainsi, si vous souhaitez toujours recevoir les imprimés publicitaires, vous pouvez poser sur votre boîte aux lettres l'autocollant OUI PUB (reçu par courrier de la CUD).

Les documents d'information tels les journaux (La Voix du Nord, le Phare Dunkerquois...), les magazines de votre commune ou de la CUD ne sont pas concernés par cette interdiction, vous continuerez de les recevoir dans votre boîte aux lettres.

+ D'INFOS

Communauté urbaine de Dunkerque
03 28 62 70 00
www.jejettemoins-dk.fr



Le saviez-vous ?

En 2020, plus de 670 500 tonnes d'imprimés publicitaires non adressés ont été distribués en France alors que près de la moitié des Français (44%) déclarent jeter la publicité à la poubelle quotidiennement ou sans l'avoir parcourue.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

La confrérie des bières des 2 forts VIENT D'ÊTRE CRÉÉE

Le samedi 4 février dernier, Grand-Fort-Philippe et Gravelines se sont réunis pour l'installation de la confrérie des bières des 2 forts.

La confrérie s'est donnée pour mission de promouvoir les qualités des bières produites sur les Rives de l'Aa, d'organiser des manifestations perpétuant les traditions populaires brassicoles, culturelles et gastronomiques des Flandres. Elle participera aux manifestations festives locales auxquelles elle sera invitée, afin d'aider les actions culturelles et sociales.

+ D'INFOS

Confrérie des bières des 2 forts
06 25 76 01 24 (Laurent Depecker)
f confrérie des bières des 2 forts

C'est Laurent Depecker, brasseur et fondateur de la micro-brasserie des 2 forts, qui a été intronisé **Grand Maître de la confrérie**, en présence de 3 membres de la Confrérie du Houblon d'Or.

Bertrand Ringot et Sony Clinquart, respectivement Maires de Gravelines et Grand-Fort-Philippe, ont été nommés **membres d'honneur de la confrérie**.

A noter également, la présence de Jean-Pierre Decool, sénateur du Nord.



Carnaval

LA SAISON BAT SON PLEIN

Ça y est, les carnavaloux ont repris le chemin des bandes et bals ! La Bande des Pêcheurs approche à grands pas et les rendez-vous carnavalesques sont encore nombreux. Voici la programmation du mois de mars :

A VENIR :

Vendredi 3 mars :

22^{ème} bal des Zotes
22h - Scène Vauban

Samedi 4 mars :

13^{ème} repas des Mamies
par la Patate Gravelinoise
Dès 11h - Cinéma Merlen

Vendredi 10 mars :

20^{ème} nuit et repas des Rose Marie (20 ans !)
19h30 - Scène Vauban

Vendredi 17 mars :

15^{ème} bal des Boucaniers
22h - Scène Vauban

Samedi 25 mars :

Bande des Pêcheurs
> **Rassemblement dès 11h30**
Place de l'Esplanade
> **Avant Bande et barbecue** à
12h30 Porte aux Boules (par la
Team Loisirs du Polder, la Patate
Gravelinoise et Atouts Ville)

+ D'INFOS

Service Événementiel - 03 28 23 29 69
Elus référents :
Alain Boonefaes et Bruno Marsylle

> **Départ de la bande à 15h30** de la Porte aux Boules.

La bande se rendra ensuite place Albert Denvers pour le rigodon final et le lancer de harengs depuis le parvis de la mairie. Le tout, animé par les Loups de Mer et dirigé par notre tambour major Côté Zig Huttes 2 et Soizic, sa cantinière.

Concert des Prout

19h30 - Scène Vauban
ouverture des portes à 18h45

14^{ème} bal des P'tits Baigneurs
dès 23h - Scène Vauban

Samedi 1^{er} avril :

7^{ème} repas de la Team Loisirs du Polder
Dès 19h - Scène Vauban

Dimanche 2 avril :

Bande enfantine
(jet de poissons briochés)
15h - Place Albert Denvers
Bal des P'tits Mousles
avec les Zigomards
Salle des sports des Huttes



Paroles de DE CARNAVALEUX

NICOLAS

"C'est que du bonheur ! Il m'avait manqué mon cle'tche ! On retrouve les copains, on passe une bonne soirée, on chante et on danse, ça fait vraiment du bien au moral après 3 ans sans carnaval"

FAUSTINE

"On a commencé la saison à Dunkerque, mais quel plaisir de retrouver Gravelines et la Scène Vauban ! Rien ne vaut un carnaval dans sa ville, avec ses amis. On sera présents pour la Bande des Pêcheurs, en famille cette fois-ci !"



Tout savoir sur L'OFFICE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

L'Office du Commerce et de l'Artisanat vient de déménager. Il est désormais situé au 2 rue Léon Blum. Mais connaissez-vous les missions de cet équipement municipal ô combien important pour nos commerçants ?

L'Office du Commerce et de l'Artisanat est la structure municipale dédiée à toute personne souhaitant créer son entreprise ou son commerce. Les agents accompagnent également les entrepreneurs et commerçants déjà établis dans leurs démarches administratives, mais aussi dans le cadre des obligations légales (accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite par exemple).

Ils sont également le lien avec les partenaires économiques que sont la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie ou encore la Chambre d'Agriculture.

LEURS MISSIONS SONT VARIÉES :

AIDER LES PORTEURS DE PROJETS :

- > Informer,
- > Aider,
- > Accompagner dans le développement de l'activité.

DÉMARCHES EN LIGNE :

- > Mise à disposition de services en lignes et de formulaires électroniques,
- > Mise à disposition des dossiers de candidatures pour le Marché de Noël.

PROMOTION DES ZONES D'ACTIVITÉS

ÉVÉNEMENTIEL :

- Organisation d'événements économiques et festifs tels que
- > Le Marché de Noël,
- > Le Marché des Islandais,
- > Le Marché de l'Artisanat,
- > 3 braderies durant la saison estivale.

GESTION DES MARCHÉS HEBDOMADAIRES :

- > Organisation et affectation des places pour les 3 marchés de la commune.

AIDE À L'IMPLANTATION SUR GRAVELINES

GESTION DE L'ANNUAIRE DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET ENTREPRISES

GESTION DES MEUBLÉS DE TOURISME ET GITES



Parole d' ÉLUE



LAURIE VERSTRAET
Adjointe au Commerce et à l'Artisanat
"La volonté de ce bureau unique est d'être un **facilitateur entre l'administration et les commerçants, artisans et porteurs de**

projets. Les bureaux de l'Office de Tourisme étant transférés, nous avons souhaité que l'équipe de l'Office du Commerce et de l'Artisanat puisse les intégrer. Désormais, nous pouvons également **accueillir les permanences et formations** de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ainsi que de la Chambre de Commerce et d'Industrie. En tant que Présidente de l'Office de Commerce et de l'Artisanat, j'ai **plusieurs projets en tête.** Avec ce nouveau bâtiment, de belles perspectives nous sont offertes."

L'office du Commerce et de l'Artisanat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les agents vous y accueillent pour tout renseignement concernant votre projet de création d'entreprise ou de commerce.

+ D'INFOS

Office du Commerce et de l'Artisanat
2 rue Léon Blum
03 28 23 81 48

Les Balises : VOUS CONNAISSEZ ?

La Médiathèque fait partie du réseau Les Balises. Il regroupe les 23 bibliothèques de la Communauté urbaine de Dunkerque. L'inscription est gratuite et donne accès à tous les documents du réseau.

UNE CARTE UNIQUE

Pour accéder à l'ensemble des services du réseau, il vous suffit d'être en possession d'une **carte unique et gratuite**. Pour l'obtenir, rendez-vous dans l'une des bibliothèques du réseau. Elle vous permet d'emprunter un document dans une bibliothèque et de le rendre dans une autre (si vous le souhaitez) mais également de réserver des documents et de vous le faire amener dans votre bibliothèque de référence. L'emprunt est d'une **durée d'un mois avec la possibilité de renouveler pour un mois** de plus.



CHIFFRES CLÉS

- 12 > communes
- 0 > frais d'inscription
- 500 000 > imprimés (livres, documentaires...)
- 41 000 > CD
- 27 400 > DVD
- 300 > titres périodiques
- 2 400 > livres audio



DES SERVICES

Un site internet

Pour accéder à l'actualité, aux coups de cœur et à l'agenda des bibliothèques, un seul site internet : www.lesbalises.fr

Un catalogue commun

Grâce au catalogue commun, vous pouvez **rechercher la disponibilité d'un document**, où il se trouve et le réserver. Il sera ensuite **déposé dans la bibliothèque du réseau de votre choix**.

Dans votre espace personnalisé sont indiqués le nombre d'ouvrages empruntés ou encore le temps de réservation qu'il vous reste pour chaque ouvrage.

Des ressources numériques

La carte vous donne accès gratuitement à la **presse numérique en ligne**. Et pour les fans du 7^{ème} art, vous aurez également accès à un **catalogue de films** et tout ça depuis votre PC ou votre tablette. La plateforme *Tout Apprendre* est également disponible gratuitement avec une multitude de cours en ligne.

Certaines médiathèques du réseau sont équipées de tablettes, liseuses, fauteuils acoustiques, bornes d'écoute. Toutes les structures offrent des **consultations à internet** via des ordinateurs ou la mise à disposition du Wifi.

Des automates de prêt

Les bibliothèques sont toutes équipées d'**automates de prêt**. Ils vous permettront d'emprunter et de rendre vos documents plus rapidement et plus simplement.

Des actions culturelles

De nombreuses **animations culturelles** vous sont proposées chaque année, pour tous les publics. N'hésitez pas à consulter l'agenda sur le site internet des Balises.

+ D'INFOS

Médiathèque - 03 28 51 34 34
www.lesbalises.fr

Gravelines Médiathèque les Balises

Élue référente : Michèle Kerckhof

Tout savoir sur LE COMPOSTAGE

Tout au long de l'année, des permanences compostage sont organisées par la Communauté urbaine de Dunkerque. Plusieurs dates ont lieu à Gravelines.

Pendant une heure, un agent formé sur les questions environnementales vous expliquera les bienfaits du compostage, comment en mettre un en place et comment l'entretenir.

Les dates pour 2023 :

Samedi 11 mars de 10h à 11h,
Samedi 8 avril de 10h à 11h,
Samedi 13 mai de 10h à 11h,
Samedi 10 juin de 10h à 11h,

Samedi 9 septembre de 10h à 11h,
Samedi 7 octobre de 10h à 11h.

Les permanences se tiennent rue Verte, sur le site de l'association *Jardin d'avant, jardin d'enfants*. Les inscriptions ne sont pas obligatoires.

+ D'INFOS

Pôle Aménagement et Cadre de Vie :
03 28 23 59 76



Rappel sur LE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE

Municipal

En centre-ville, plusieurs possibilités de stationnement s'offrent à vous. Voici un petit rappel des règles :

Dans le centre de Gravelines, il existe 4 zones différentes pour le stationnement :



- **Zone orange** : pour les clients et usagers qui bénéficient d'une offre gratuite limitée à 1h dans les rues adjacentes à la place (gestion par horodateur),
- **Zone bleue** : pour ceux qui souhaitent rester un peu plus longtemps, une offre gratuite limitée à 2h (gestion par disque européen),
- **Sur la place Albert Denvers** : pour éviter les voitures ventouses, cette zone est payante (avec horodateur),
- **Les parkings extérieurs** : une offre conséquente, à 3 minutes du centre-ville, est disponible pour se stationner gratuitement sans limitation de durée.

Cette gestion est effective du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h. En dehors de ces périodes, le stationnement est gratuit sans limite de durée.

DES CONTRÔLES RÉGULIERS SONT RÉALISÉS PAR LA POLICE MUNICIPALE.
EN CAS DE NON-RESPECT, VOUS ENCOURREZ UNE AMENDE DE 17€



INVITATION AU MUSÉE

La région académique des Hauts de France organise 3 journées dans 3 musées de la région. Le 5 avril, c'est le Musée du dessin et de l'estampe originale qui accueillera l'événement.

Les journées sont à destination de tous les acteurs de l'éducation (enseignants...) et ont pour thème : le paysage comme construction.

En plus de Gravelines, l'invitation au Musée posera ses valises à Arras et au Louvre-Lens.

Si vous êtes intéressés, l'inscription est gratuite et obligatoire sur www.bit.ly/invitation-musees2023

+ D'INFOS

Musée du dessin et de l'estampe originale : 03 28 51 81 00
Musée du dessin et de l'estampe originale

Onze horodateurs à plaque d'immatriculation ont été installés dans les rues adjacentes à la place, en zone orange. Ils vous permettent de bénéficier d'1h de stationnement gratuit par demi-journée.

+ D'INFOS

Police Municipale
03 28 24 56 45
Élus référents :
Alain Boonefaes et Michel Canoen

Anim'action : LES JEUNES AU CŒUR DES PROJETS

L'équipe Jeunesse d'Atouts Ville accompagne les adolescents et jeunes adultes dans la construction et la réalisation de leurs projets individuels ou collectifs et ce, jusqu'à leurs 29 ans.



“Encourager, valoriser les jeunes, faire valoir leurs besoins et leurs envies, rendre acteurs de leur propre parcours” sont les mots d'ordre de Maxime Vandenberghe, référent jeunesse d'Atouts Ville.

Proche des jeunes et à l'écoute de leurs besoins, l'équipe de **3 animateurs et un référent jeunesse** travaille conjointement avec la Direction de la Jeunesse de la Ville pour **ouvrir aux jeunes les portes de la connaissance, de la pratique sportive ou culturelle, de la citoyenneté, de l'entrepreneuriat, de la solidarité**. Par le biais de projets, ils apprennent à avoir confiance en eux et à prendre leur envol. Trois « tiers-lieux » existent à Gravelines pour faire émerger ces idées de projets et mettre en place un plan d'action pour les réaliser :

► LE COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE

Deux fois par semaine à la pause méridienne, les animateurs d'Atouts Ville, en partenariat avec la Direction de la Jeunesse, animent ces séances dédiées aux projets. Cette année, les élèves ont choisi comme sujet le harcèlement qui mènera à la réalisation par les jeunes d'un court métrage présenté au festival "FestiPREV" de La Rochelle en mars.

► LE POINT INFORMATIONS JEUNESSE D'ATOUTS VILLE, UN ESPACE RESSOURCE EN DEVENIR

Connu pour être le repère d'orientation des 11-25 ans, le PIJ évolue. Situé

en Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe, l'espace ressource est désormais accessible aux 15-29 ans et ouvert en accès libre 3 fois par semaine. Les jeunes peuvent y venir pour réviser, effectuer des recherches sur les ordinateurs à disposition, ou simplement pour échanger et construire ces projets avec une équipe formée à l'accompagnement. Scolarité, emploi, formation, logement, loisirs, voyages, santé, droits, mobilité, bénévolat... Les sujets, le lieu et les horaires sont évolutifs en fonction des envies et des besoins des jeunes.

► LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS DE LA VILLE DANS LESQUELLES EST PRÉSENTE ATOUTS VILLE

Que ce soit en commission Fond d'Initiative Jeunes (FIJ), instance qui finance les projets individuels et collectifs, ou en Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD), l'association est reconnue comme interlocutrice auprès des jeunes. Maxime, le référent jeunesse d'Atouts Ville, y apporte soutien et conseils techniques pour orienter les jeunes vers les partenaires adaptés à leurs demandes et les guider pour puiser les ressources là où elles sont.



+ D'INFOS

Atouts Ville – Secteur Jeunesse
Mail : pijgravelines@atoutsville.fr

Atouts Ville Point Information Jeunesse (groupe)

Élus du groupe municipal majoritaire (30 sièges)

L'ACCUEIL DE DEUX EPR SE PRÉCISE... UN DOSSIER INITIÉ DÈS 2004

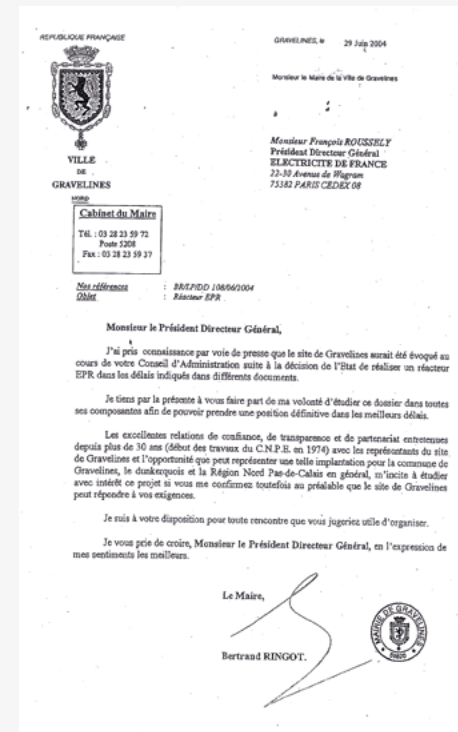
Lors de son discours du 10 février 2022 à Belfort, Monsieur le Président de la République a défini sa feuille de route stratégique en matière d'énergie, avec la réaffirmation d'une souveraineté nationale recherchée et d'un plan de réindustrialisation et ce, autour d'axes structurants dont la Relance nucléaire en France avec tout d'abord **un programme de construction de 6 nouveaux réacteurs de type EPR 2** suivi d'un programme de 8 EPR2 supplémentaires et de SMR (Small Modular Reactor).

Après une première concertation nationale sur le système énergétique de demain, un nouveau débat public est en cours sur le programme de nouveaux réacteurs nucléaires et d'une première paire de réacteurs sur le site de Penly jusqu'au 27 février. **Le site nucléaire de Gravelines est à ce jour identifié dans cette programmation de construction d'EPR.**

D'ailleurs, **nous rappelons l'engagement historique de la municipalité de Gravelines depuis 2004 (cf courrier joint) pour l'implantation de nouveaux réacteurs de type EPR.** En effet, la centrale nucléaire de Gravelines, forte de ses 6 réacteurs d'une puissance installée de 5460 MWe est le site nucléaire le plus important du Nord Ouest européen et contribue déjà à l'attractivité de notre territoire.

L'arrivée de 2 EPR nécessitera, de la part du territoire et des différentes institutions publiques une implication forte autant sur les enjeux de concertation publique, de gouvernance et d'anticipation pour l'aménagement du territoire, des infrastructures, de politique d'emploi en phase chantier puis en phase d'exploitation, de recherches de compétences et formations adaptées pour ce grand projet industriel d'ampleur dont **l'ouverture de chantier est prévue dès 2026, pour une mise en exploitation prévue à horizon 2038-2039.**

La municipalité de Gravelines restera fortement mobilisée aux côtés des Gravelinoises et Gravelinois afin que toutes les conditions de réussite de ce projet majeur de notre territoire, initié par Bertrand Ringot et son équipe, soient réunies !



Gravelines Nous contacter :
Passionnement2020 Gravelines passionnement
24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
06 03 45 23 74

Élus du groupe municipal (3 sièges) - Pour Gravelines L'Alternative

SÉCURITÉ DES CONDUCTEURS

La crise migratoire se poursuit et touche de plus en plus notre ville. Outre, la plage, les dunes et les bois laissés souillés après les tentatives de passage outre-manche à partir de petites embarcations quittant notre bord de mer, afin de contourner le Port Ouest industrialisé et lui-même cerné de grilles et barrières et le Calaisais qui se barricade lui-aussi... Depuis quelques temps, ce sont les routes des Enrochements, de la Digue Level et de l'Aquaculture qui sont jonchées de vis neuves et rutilantes avant les tentatives d'embarquement afin de ralentir les forces de l'ordre qui pourraient essayer d'intervenir... De nombreux Gravelinois ont ainsi eu la malchance de crever leurs pneumatiques et d'y retrouver solidement plantés les matériaux de quincaillerie...

Malheureusement, bien souvent selon où ils sont situés, le pneu n'est pas réparable et génère l'obligation d'un changement de train complet, voir les quatre pneus lorsqu'il s'agit d'un 4x4... Outre le préjudice financier (les contrats d'assurance comprennent bien souvent une franchise dépassant la valeur du changement), il est à noter que ce procédé peut également induire un risque important pour la sécurité.



Nous tenant à votre disposition :
Maria Alvarez - Christelle Hénon et Angélique Favresse
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook « Maria Alvarez »
et « Pour Gravelines L'Alternative »



L'APPMA PREND SOIN DE NOS VIEUX GRÉEMENTS

Le Christ Roi et le Saint Jehan font partie de notre patrimoine maritime depuis de nombreuses années. On doit leur préservation et leurs sorties à l'Association pour la Promotion du Patrimoine Maritime de l'Aa (APPMA). Jean-Claude Notebaert, Président, revient avec nous sur son association et son actualité.



«L'association a été créée en 1992 pour faire vivre le **Christ Roi**. Depuis, nous avons diversifié nos activités puisque nous nous occupons également du **Saint Jehan** et, une branche de l'association, réalise du **modélisme naval**. Nous sommes une vingtaine d'adhérents (membres actifs et usagers pour les sorties en mer) et nous nous occupons de la **restauration et de l'entretien du Saint Jehan et du Christ Roi**. Nous organisons des sorties en mer pour **faire**

découvrir la navigation à l'ancienne au plus grand nombre. Nous participons également aux **rassemblements de bateaux** et on tient des stands lors de manifestations nautiques (outillage, maquette...). En parallèle, nous avons une activité de **modélisme naval** dans laquelle **des passionnés construisent leurs modèles réduits et se rassemblent pour les faire naviguer**, un samedi sur deux au PAarc des Rives de l'Aa.

Enfin, nous sommes actuellement en train de **restaurer un bateau de 1970**. Il devait être démoli, nous l'avons récupéré et on le retape sur notre temps libre. C'est un beau projet pour nous qui sommes passionnés des bateaux et de la navigation.

Pour faire **une sortie en mer** avec nous entre juin et septembre, il faut adhérer à l'association (15€ par personne et par an). Il vous suffira ensuite de nous donner vos disponibilités (prévoir 5h pour une sortie) et nous choisirons une date en fonction de la météo et de la marée. Notre objectif est de **sortir le plus possible**, c'est pourquoi nous faisons participer les écoles, les enfants de Copain du Monde, etc.

Nous sommes un **petit club familial**, avec un noyau de passionnés de la mer. J'en suis Président depuis 2010 et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour partager cette passion avec nous !".

Le saviez-vous ?

Le Christ Roi vient de fêter ses 80 ans ! Il a été construit en 1942 et était utilisé comme crevettier jusqu'aux années 70. Il a ensuite été abandonné dans le port de Boulogne sur Mer et retrouvé par un passionné qui le restaura dans le début des années 90. Il sera mis à l'eau à Gravelines en 1992, en même temps que la naissance de l'association.

Vous êtes passionné de la mer et des vieux bateaux (même sans savoir naviguer) ? Vous avez un peu de temps libre ? L'APPMA recherche de nouveaux adhérents pour ses sorties en mer et pour l'entretien des vieux gréements.

+ D'INFOS

APPMA
06 75 22 16 13
(Jean-Claude Notebaert, Président)
a.p.m.a.a@orange.fr



Inondations : UNE GESTION AU RYTHME DES ALÉAS CLIMATIQUES

Après les travaux de l'écluse du Schelfvliet et son nouveau fonctionnement (cf. Gravelines Mag de janvier 2023), l'Institution Intercommunale des Wateringues (IIW) fait le point sur la saturation des sols et les inondations de fin 2022.



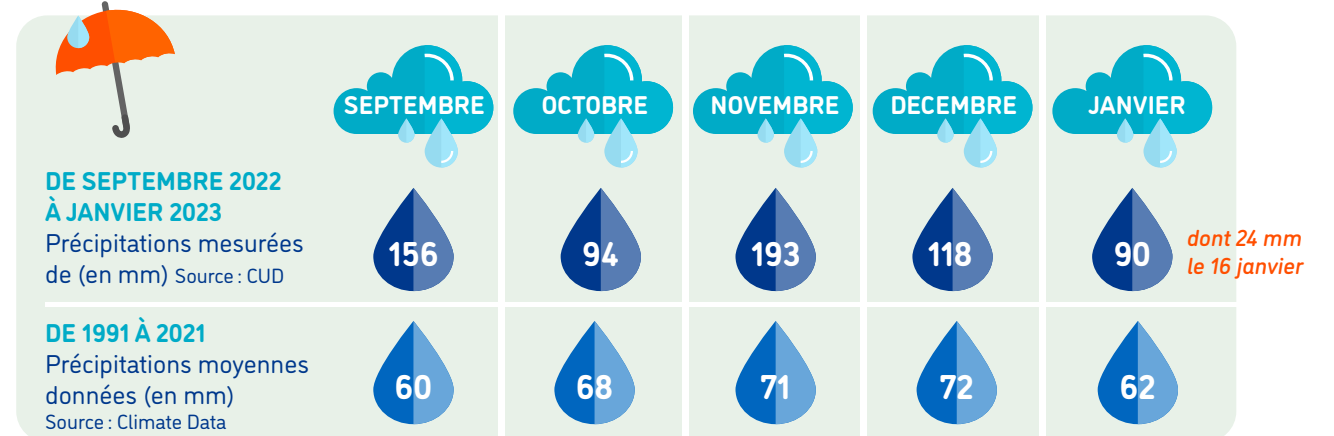
L'ouvrage du Schelfvliet permet à marée basse, d'évacuer grâce à l'ouverture de ses vannes, les eaux issues du polder et, à marée haute, de maintenir un ouvrage en position fermée pour éviter la remontée de la marée dans le canal et par conséquent l'inondation en amont.

Il dispose d'un enregistrement centralisé en temps réel : des données de niveaux d'eau dans le Schelfvliet, des niveaux de la marée, des statuts d'ouverture / fermeture des vannes, sous supervision de l'IIW. L'exploitation et la maintenance des ouvrages sont assurées par la société Suez.

Ainsi, depuis la mise en service après travaux, la gestion de l'ouvrage est toujours gérée avec le même protocole (ouverture à basse mer /fermeture à marée haute), mais **la capacité d'évacuation a été augmentée**.

Néanmoins, **beaucoup de pluies sont tombées entre fin novembre 2022 et début janvier 2023**, engendrant un certain nombre de débordements.

Le tableau ci-dessous reprend la pluviométrie mensuelle mesurée à Gravelines de septembre 2022 à janvier 2023, ainsi que la valeur moyenne classiquement observée :



Ainsi, on peut constater que les valeurs de précipitations mesurées entre septembre 2022 et janvier 2023 ont **plus que doublées par rapport aux valeurs habituelles moyennes**.

La pluviométrie mesurée en septembre 2022 a permis de faire remonter le taux d'humidité des sols, de faire remonter les niveaux très bas des nappes souterraines, après un été très sec.

Mais par la suite, les épisodes de pluie s'étant succédés de manière intense et rapprochée dans les mois qui ont suivi, ils ont contribué à **saturer complètement les sols**, à faire remonter au maximum les nappes, à créer des **conditions compliquées d'écoulement et d'évacuation des eaux vers la mer**. Cette difficulté d'évacuation a eu pour conséquence la montée de l'eau au théâtre de verdure cet hiver.



+ D'INFOS

Institution Intercommunale des Wateringues
03 21 38 20 56
institution@institution-wateringues.fr
<https://www.institution-wateringues.fr/>

Je suis un patient RESPONSABLE !

Chaque année, 27 millions de rendez-vous médicaux ne sont pas honorés, selon le Conseil national de l'Ordre des médecins.

Face à ce constat et dans un contexte de désertification médicale où le temps médical manque, **il est important d'agir et de se responsabiliser davantage.**

Le phénomène est en constante augmentation malgré un système de dématérialisation qui permet les multiples rappels des rendez-vous.

Interpellée par des professionnels de santé dont de nombreux médecins, la **CTPS Littoral en Nord** (communauté territoriale de professionnels de santé) tire la sonnette d'alarme à travers une nouvelle campagne de prévention.

Grâce à des comportements sains, respectueux et responsables dans

notre quotidien, certaines consultations pourraient être évitées et les relations apaisées. **Nous avons tous à y gagner !**

ALORS GARDONS BIEN À L'ESPRIT LES MESSAGES SUIVANTS :

- Être en bonne santé ne se résout pas seulement auprès des équipes médicales mais bien au-delà et même chez soi...
- Un rendez-vous non honoré peut avoir des conséquences graves.
- « Prenez-soin de ceux qui prennent soin de vous ».



Forum 100% récup : 2ÈME ÉDITION !

Issu d'un projet mené depuis 2019 et financé par la Caisse d'Allocations Familiales, le Forum 100% Récup' d'Atouts Ville a pour objectif de sensibiliser, initier et accompagner les Gravelinois dans une démarche éco-responsable

Après le succès de la première édition en 2022, le temps fort de l'association revient **samedi 1^{er} avril 2023 de 10h à 16h en Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe**, en collaboration avec de nombreux partenaires du territoire.

Ouvert à tous, cet événement met en lumière les **ateliers proposés au quotidien, toute l'année, en Maisons de quartier** pour apporter sa contribution à la protection de notre environnement. De nombreux ateliers **autour de la récupération et l'anti-gaspillage** sont au programme de la journée : atelier cuisine à partir de produits invendus par des commerçants partenaires (U Express, Intermarché), atelier couture à base de tissus de récupération, réparation des objets connectés grâce au *Repair numérique*, vente de vêtements à petits prix avec Vêti-éco, fabrication d'objets à l'atelier bois, confection de produits naturels cosmétiques ou d'entretien, etc.



Entrée libre
Buvette et
petite
restauration
sur place

A NOTER

Un plan vélo se tiendra également ce jour-là !

+ D'INFOS

Atouts Ville
03 28 51 81 20
www.atoutsville.net



En mars, PENSEZ BLEU !

Du 1^{er} au 31 mars a lieu Mars Bleu, le mois dédié au dépistage du cancer colorectal, qui touche près de 45 000 hommes et femmes chaque année en France. Détecté tôt, il peut être guéri dans 90% des cas.

Le dépistage est un moyen efficace de prévention du cancer colorectal. Si du sang non visible à l'œil nu est présent dans les selles lors du test de dépistage, une coloscopie est effectuée, permettant de repérer des lésions bénignes avant qu'elles n'évoluent en cancer ou de détecter un cancer à un stade débutant.

Plus un cancer colorectal est détecté tôt, moins les traitements sont lourds et plus les chances de guérison sont importantes.

C'est pourquoi, dès vos 50 ans et jusqu'à 74 ans, vous pouvez bénéficier d'un test de dépistage par la recherche de sang dans les selles

dans le cadre du programme de dépistage organisé.

Un courrier vous est envoyé de la CPAM tous les deux ans grâce auquel vous pouvez vous procurer votre kit de dépistage directement auprès de votre médecin traitant ou bien dans une pharmacie*. Vous pouvez également le commander en ligne depuis le 1^{er} mars 2022 à l'aide de votre invitation depuis le site www.monkit.depistage-colorectal.fr

*A Gravelines, vous pouvez vous procurer un kit auprès de la pharmacie des Huttes, du Centre et de Sportica.

Élue référente : Josée Bleuez



Gravelines Natation AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION HANDISPORT

Depuis janvier 2023, Gravelines Natation est affiliée à la Fédération Française Handisport et a ouvert l'accès à ses différents groupes aux personnes porteuses de certains handicaps.



+ D'INFOS

Gravelines Natation : www.gravelines-natation.fr
handisport.gravelinesnatation@gmail.com

La Parole À

STÉPHANIE ET KÉVIN RETAILLEAU, parents de Julia

"Nous sommes ravis que le club ait bien voulu accéder à notre demande. L'idée est d'ouvrir de nouvelles portes à Julia et de lui montrer qu'il n'y a pas qu'un seul chemin pour s'épanouir. Julia est une compétitrice et malgré son handicap, elle est parvenue à intégrer le groupe compétition après 4 années en école de natation. Cependant, sa particularité risque de lui porter préjudice assez rapidement lors des compétitions classiques, c'est pourquoi il nous semblait nécessaire de lui laisser cette opportunité de découvrir le handisport. Elle a d'ailleurs fait de belles performances lors de la 1^{ère} compétition et s'est qualifiée pour les inter-régions ! Nous sommes très fiers d'elle et nous espérons que d'autres personnes pourront profiter de cette nouvelle possibilité offerte par le club".

ELODIE FERÉ, Présidente de Gravelines Natation

"Il nous paraissait essentiel d'accompagner Julia pour qu'elle puisse continuer la pratique de la natation, sport dans lequel elle s'épanouit et performe. Nos différents groupes (école de natation, groupes loisir et compétition) sont désormais ouverts aux personnes en situation de handicap."



Une jonquille **POUR CURIE**

L'opération jonquille pour Curie sera de retour le week-end du 18 et 19 mars. L'an dernier, ce sont plus de 300 participants qui ont reversé 32 000€ pour la recherche contre le cancer. On vous attend nombreux cette année !

Cette année encore, vous aurez la possibilité de vous rendre au **PArc des Rives de l'Aa** le dimanche 19 mars à 10h ou de réaliser un sport depuis chez vous durant tout le week-end (via la page Facebook de l'événement).

Les activités suivantes seront proposées : canicross, trail, rameur indoor, triathlon, course à pied, marche, VTT, roller, kayak, marche nordique, etc.

Pour chaque kilomètre réalisé, 1€ sera reversé à l'Institut Curie.

+ D'INFOS

opération jonquille 2023

Vacances de printemps : **LES INSCRIPTIONS APPROCHENT !**

Les inscriptions pour les stages sportifs des vacances de printemps auront lieu le mercredi 8 mars prochain.

Les stages sportifs durant les vacances de printemps se dérouleront du 17 au 21 avril (Sports et Loisirs pour les 4/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans) et du 24 au 28 avril (Sports et Nature pour les 6/8 ans et 9/12 ans) (Sports & Culture pour les 4/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans).

Les inscriptions se feront :

- Mercredi 8 mars de 17h30 à 19h pour les Gravelinois, à la Direction des Sports,

- Mercredi 8 mars de 19h à 20h pour les Gravelinois et extérieurs, à la Direction des Sports,

- Mercredi 8 mars à partir de 19h en ligne, sur le site internet www.ville-gravelines.fr



+ D'INFOS

Direction des Sports
Rue Léon Blum - 03 28 23 59 06
servicesports@ville-gravelines.fr

A NOTER :



Championnat de France **5 QUILLES**

Du vendredi 10 au dimanche 12 mars, l'USG Billard accueille le Championnat de France de billard 5 quilles.

C'est à la **salle Tarlin** que les meilleurs joueurs français s'affronteront le temps d'un week-end. Le public pourra venir les encourager, la compétition est ouverte gratuitement aux spectateurs.

+ D'INFOS

USG Billard
06 10 86 34 43
(Dominique Sauvage, Président)



Le mercredi 15 mars est programmé un événement à 500 jours des Jeux Olympiques en France. Le temps d'un après-midi, les enfants pourront dessiner leur dossard et participer à un rallye culturel dans la ville.

Plus d'infos à venir au 03 28 23 57 96 ou par mail à l.masson@ville-gravelines.fr

Le hand **SE SPORTE BIEN**

L'USG Handball a été créée il y a 50 ans. Elle propose la pratique du handball dès l'âge de 6 ans, en loisir comme en compétition. Depuis quelques années, le club a su se diversifier et proposer de nouvelles activités.

L'USG Handball, ce sont **200 licenciés**, répartis dans **11 équipes** de l'école de handball (à partir de 6 ans) aux équipes premières féminine (en Nationale 3) et masculine (en Pré Nationale) et **10 entraîneurs**.

Les objectifs du club sont le **maintien des deux équipes premières** dans leur catégorie, mais aussi la **formation des plus jeunes**. Du côté des garçons, plusieurs jeunes handballeurs ont intégré l'équipe. Ils restent épaulés par les plus expérimentés, leur offrant ainsi un transfert du savoir-faire et de la passion du jeu.

Deux nouvelles disciplines ont été créées au sein de l'association : le **beach handball** et le **hand fit**.

Pour sa 3^{ème} année, le beach handball rencontre toujours autant de succès. Dès la fin du Championnat, et dès que le temps le permet, les équipes quittent la salle Frédéric Petit pour s'entraîner sur le sable de Petit-Fort-Philippe. L'occasion de travailler ses passes mais aussi de proposer un handball plus acrobatique.

DATES **+ DATES À VENIR**

MERCREDI 15 MARS > Macadam Hand avec l'USDK (salle Frédéric Petit)

SAMEDI 27 MAI > inauguration de l'exposition retraçant les 50 ans du club (salle Frédéric Petit)

DIMANCHE 28 MAI > tournoi Frédéric Petit et Alann Tartu (salle Frédéric Petit, salle des Sports des Huttes)

DU 28 JUIN AU 2 JUILLET > tournoi de beach hand (plage de Petit-Fort-Philippe)



+ D'INFOS

USG Handball - 03 28 23 49 79
u.s.g-handball@wanadoo.fr

US Gravelines Handball

Elus référents : Christian Devos et Karine Vanderstraeten



Le hand fit, de son côté, a été créé il y a 2 ans. Il est composé d'un mélange de **handball**, de **cardio** et de **fitness**. Ouvert à tous (quel que soit l'âge ou le niveau), il se déroule le samedi matin (de 10h à 11h) et propose différents ateliers. Sport santé par excellence, il est accessible à tous, avec un entraîneur formé tout spécialement à la discipline.

Parole de **PRÉSIDENTE** :

DELPHINE GOSSELIN

"Je suis présidente depuis 2017 mais nous sommes **avant tout une équipe** ! Je remercie d'ailleurs tous les **membres du club** et les **parents bénévoles** qui sont nombreux à nous aider ! Le hand est un sport collectif qui demande de la **rigueur** et de l'**assiduité** mais qui procure des **sensations incroyables aussi bien sur le terrain qu'en dehors**"



1



1-CHEMINS DE RONDE

Les travaux de la **dernière portion du chemin de ronde** se terminent. Dès l'arrivée du printemps, il vous sera possible de faire le tour complet des fortifications. L'occasion de découvrir la cité étoilée un peu différemment et de parcourir de nouveaux chemins, accessibles à tous.

2



2-GROUPE SCOLAIRE LES CYGNES DU BOIS D'OSIERS

Deux toitures pyramidales ont été refaites au sein du groupe scolaire pendant les vacances scolaires de printemps. Suite à de nombreuses infiltrations récurrentes, **l'ensemble des deux toitures du préau a été remplacé. L'isolation est également complétée** et les deux lanternes remplacées. Le chéneau central a été, quant à lui, refait à neuf.

3



3-PLANTATIONS RUE DE LA GARE

La Communauté urbaine de Dunkerque vient de planter 5 nouveaux arbres au niveau de la rue de la Gare, dans la continuité des travaux de requalification de la voirie. Les essences ont été choisies en concertation avec les riverains. Les arbres plantés sont des tulipiers de Virginie et des Copalmes d'Amérique.

4



4-ROND-POINT DE SPORTICA

Suite à la tempête Eunice, le Cèdre situé sur le rond-point de Sportica avait encaissé de nombreux dégâts. Les équipes du service Parcs et Jardins viennent de réaliser **une nouvelle taille des branches**, afin de finir de sécuriser les lieux.

5



5-RESTAURANT VARENNES

Des travaux de **réfection d'une toiture terrasse du restaurant Varennes** sont en cours. Ces travaux font suite à plusieurs réparations ponctuelles. Le remplacement à neuf de cette toiture terrasse permet la réfection de l'étanchéité du support appelé "pare-vapeur" avant la pose d'un isolant dont l'épaisseur sera optimisée. Une membrane d'étanchéité auto-protégée sera posée, permettant de retirer la couche de cailloux présente actuellement au sol (et qui favorise la pousse de végétaux). L'entretien en sera ainsi simplifié.

ZOOM SUR :

LES PERRÉS DU CHENAL DE L'AA

Dans le cadre du **plan de lutte contre la submersion marine**, la Communauté urbaine de Dunkerque vient de commencer les **travaux de rénovation du perré du chenal** (le long du Boulevard de l'Est, depuis la cale à bateaux de la Base Nautique jusqu'à l'impasse Colin). En parallèle, les travaux de reconstruction du perré maçonné et de la butée à pied sont en cours, ainsi que la modification de la passerelle d'accès aux pontons de l'Anse aux Espagnols. Les travaux sont prévus jusqu'au mois de juin.



AVANT/APRÈS :

ESPACES VERTS SQUARE BEAUMARCHAIS

Dans le cadre de la requalification de plusieurs espaces verts de la commune, le terrassement, le décapage et la taille des arbres du square Beaumarchais (aux Huttes) a été effectué par le service Parcs et Jardins.



6



7



6-PÉPINIÈRE

Après les épisodes de pluies importants qu'a connu la ville et afin de préparer la saison estivale, le service Cadre de Vie a procédé au **sablage des chemins calcaires de la Pépinière**. Ils sont désormais plus stables et permettent au sol de mieux contenir l'eau de pluie.

7-TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

Les Ateliers Municipaux ont réalisé des travaux de **mise en accessibilité des vestiaires du char à voile** ainsi que des **sanitaires de la salle Frédéric Petit**. Ces travaux s'inscrivent dans le plan de mise en accessibilité des bâtiments communaux mis en place par la ville.

et Paillard
ant de
n 2022
gorie
et Jardin

PRATIQUES

Le concours des maisons et jardins fleuris revient en 2023 !
les **inscriptions** s'effectueront du **lundi 6 mars au mercredi 31 mai** à l'accueil des services Techniques (1^{er} étage de la mairie) ou par téléphone au 03 28 23 57 97.

En fonction du nombre de postes ouverts pour la saison et du nombre de candidatures, des critères de recrutement seront définis. Pour les emplois saisonniers Sports/Animation, la présentation d'un diplôme (BAFA, BAFD, Brevet d'État, BNSSA) sera indispensable.

* Menus non contractuels, variations possibles des approvisionnements.
Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur www.ville-gravelines.fr (Accès rapide / Menus cantine)



CARNAVAL ENFANTIN Gravelines

Dessin Gagnant 2021
Maël THERY - 5 ans et demi

DIMANCHE 2 AVRIL 2023

Bande Départ à 15h15 : Place Albert Denvers
Jet de poissons brioqués à 15h devant la mairie

Bal des P'tits Mousses
par les Zigomards, salle des sports des Huttes



Gravelines

Rens : 03 28 23 29 69

